

**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE :** [REDACTED]

Montréal, le 9 août 2024

**Objet : Demande d'accès – Convention collective des juristes de l'Autorité des  
marchés financiers  
NID : GDC05-06-01-3620**

---

[REDACTED]

Nous désirons accuser réception et donner suite à votre demande reçue le 7 août 2024, au Secrétariat général de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), concernant l'objet mentionné en rubrique.

En réponse à votre requête, vous trouverez ci-joint une copie de la convention collective applicable aux juristes (avocats et notaires) affiliés et qui a été signée le 18 juillet 2024 par l'Autorité des marchés financiers et le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau – section locale (571, SEPB CTC-FTQ).

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], l'expression de nos meilleurs sentiments.

*Original signé*

M<sup>e</sup> Benoit Longtin  
Responsable de l'accès  
Secrétaire général adjoint

p.j.

**Québec**  
Place de la Cité, tour PwC  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec)  
G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**  
800, rue du Square-Victoria  
bureau 2200  
Montréal (Québec)  
H3C 0B4  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090